



Catalogue de formation 2021-2024

Enviropea est une association fiscalisée créée en 2002 avec les objectifs d'une part, d'aider à la connaissance et la compréhension des politiques et actions et instruments financiers européens et, d'autre part, d'assister les porteurs de projets publics et privés dans leurs démarches de préparation des projets, de mobilisation des financements, et toutes les interventions, telles que le suivi, l'évaluation, la diffusion des résultats, liées au bon déroulement des projets soutenus par les institutions européennes.

Les actions de formation sont pour nous un moyen d'atteindre les objectifs fixés, ce sont donc essentiellement des modules de formations de courtes durées, d'une demi-journée à deux jours, tournés vers l'action.

Elles s'adressent à tous ceux qui veulent, directement ou indirectement contribuer au développement de projets mettant en œuvre les politiques européennes de l'environnement, de l'énergie et du développement durable et souhaitent, dans ce but, bénéficier des aides que l'Union européenne a mises en place au travers de ses différents programmes pour la période 2021-2027.

Vous trouverez dans les pages suivantes la présentation des différents modules de formation que nous proposons. **Nous apportons une importance particulière à développer la formation selon les besoins de l'organisme concerné et à personnaliser le contenu** pour qu'il soit adapté aux participants.

Les formations présentées ci-dessous peuvent toutes se dérouler **sur une demi-journée à deux jours**, selon le degré de détail et de formation attendu par le commanditaire.

Les formations seront accessibles de deux manières :

- Formation planifiée, à date fixe
- formation ad hoc à commander directement, afin d'effectuer des formations Adhoc.

Une journée de formation auront donc deux prix différents :

- Une journée de formation « fixe » au prix de **1 200€ HT par participant**. Les adhérents à Enviropea bénéficient du prix adhérent (**900€ HT**). Une formation qui serait effectuée uniquement sur une demi-journée serait au prix de 650€ HT par participant. Les adhérents à Enviropea bénéficient du prix adhérent (400€ HT).
- Une journée de formation ad hoc, organisée pour le compte d'un seul acteur, sera fixée au prix de 2 000 € HT (prix adhérent : 1 700 € HT). Une demi-journée serait réalisée pour 1 000€ (ou 700€ pour les adhérent)

Aucune limite n'est fixée pour le nombre de participant minimum.. Une limite maximum est en revanche fixée à **15 participants**. Si le nombre de stagiaires est de plus de 6 personnes ou qu'une personne à mobilité réduite est inscrite à une formation en présentiel, nous réserverons à l'avance une salle de formation adaptée, ou bien proposerons la formation en visioconférence. Les formations sont limitées à 15 personnes afin de garantir la qualité de la formation, la possibilité pour tous de prendre la parole, et un accompagnement personnalisé pour les formations comprenant des exercices.



Un questionnaire d'évaluation des acquis préformation est envoyé aux stagiaires au maximum 10 jours ouvrés avant le début de la formation pour permettre aux formateurs d'adapter le contenu de formation présenté aux connaissances préalables des participants. Il doit être renvoyé au maximum 3 jours ouvrés avant le début de la formation afin d'être pris en compte dans l'adaptation du contenu.

148 rue du Faubourg Saint Denis
75010, Paris
Mail : contact@enviropea.com
Tel : 01 71 18 31 99
N° de SIRET : 444 938 609 00021

Formation sur le fonctionnement des institutions européennes et les grands principes de la politique européenne de l'environnement

Points abordés lors de la formation

I/ Les principales institutions européennes et leur fonctionnement dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable

- Conseil, Parlement, Commission, Cour de Justice et Cour des Comptes, etc.
- Les DG Environnement, Energie, Climat ; structure et fonctionnement
- Les autres DG concernées : DG REGIO, Transports, Agriculture, Entreprises, etc.
- Les agences (AEE et Agence REACH) et les agences exécutives

II/ Les grands textes de référence de la politique de l'UE

- Les « grandes politiques européennes » notamment en matière d'environnement : PAC et milieu rural, Affaires maritimes, Politique de cohésion, Recherche & Innovation, Climat, Energie, Biodiversité, Environnement, Transports, etc.
- Les textes réglementaires : Directives, Règlements, décisions

III/ Les grands principes de la politique européenne de l'environnement

- Le principe de précaution
- Le principe pollueur-payeur, la responsabilité environnementale
- L'évaluation environnementale des plans et programmes
- L'intégration environnementale dans les politiques européennes ; agriculture, forêt, pêche, développement régional, industries, etc.
- La convention d'Aarhus sur l'information et la participation dans les projets dans le domaine de l'environnement
- La règle éviter-réduire-compenser ; les systèmes de compensation
- La subsidiarité
- « *Do no harm principle* »

IV/ Le budget de l'UE

- Vue d'ensemble des programmes et instruments financiers

Durée : 7 heures

Objectifs pédagogiques de la formation

- ✓ Savoir identifier les différentes institutions impliquées dans la définition et la mise en œuvre des stratégies environnementales au sein de l'Union Européenne



- ✓ Connaître les fondamentaux des politiques européennes de l'environnement, du climat et du développement durable

Prérequis pour effectuer la formation

- ✓ Savoir utiliser un logiciel de visiophonie (Teams, Zoom, etc.) en cas de FOAD

Profils concernés (non-exhaustif)

- ✓ Professionnels de la gestion de projet, porteurs de projets européens
- ✓ Organisations souhaitant monter en compétences sur les politiques de l'Union Européenne
- ✓ Agents publics nécessitant une montée en compétence sur la compréhension du fonctionnement des institutions européennes
- ✓ Tout type d'acteur : public, privé, privé à but non lucratif

Lieux de la formation

- ✓ Formation ouverte à distance
- ✓ Formation dans les locaux d'Enviropea
- ✓ Formation dans des locaux loués par Enviropea

148 rue du Faubourg Saint Denis
75010, Paris
Mail : contact@enviropea.com
Tel : 01 71 18 31 99
N° de SIRET : 444 938 609 00021

Formation sur les principales politiques européennes dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du climat, du développement durable

Points abordés lors de la formation

Le contenu se concentre sur le 8^{ème} programme d'action pour l'environnement à l'horizon 2030 et les grands textes de référence. L'Union Européenne est signataire des grandes conventions internationales : Kyoto, Nagoya, Rio, etc. La politique européenne traite donc un certain nombre de **sujets spécifiques** :

- I. La place de l'environnement au sein de l'Union européenne
- II. Le 8^e programme d'action pour l'environnement, et les grandes politiques environnementales de l'UE
 - Lutte contre le changement climatique et adaptation
 - Gestion des ressources naturelles : Eau, Air, sols
 - Conservation de la Nature et de la Biodiversité, milieu marin
 - Gestion des déchets, économie circulaire
 - Politique intégrée des produits : consommation et production durables
 - Environnement et santé, santé et sécurité au travail
 - Environnement urbain ; bruit, urbanisme, etc.
 - Efficacité énergétique et énergies alternatives
 - Transports et mobilité, risques industriels et naturels
- III. Les applications concrètes de ces politiques

Durée : 7 heures

Objectifs pédagogiques de la formation

- ✓ Comprendre les mécanismes de fonctionnement des institutions européennes et les différentes politiques européennes associées
- ✓ Appréhender les tenants et les aboutissants de la stratégie environnementale de l'UE
- ✓ Comprendre les effets concrets des politiques environnementales européennes sur les acteurs nationaux et locaux

Prérequis pour effectuer la formation

- ✓ Savoir utiliser un logiciel de visiophonie (Teams, Zoom, etc.) en cas de FOAD
- ✓ Notions élémentaires des enjeux environnementaux et climatiques pour la France



Profils concernés (non-exhaustif)

- ✓ Tout type d'acteur : public, privé, privé à but non lucratif
- ✓ Professionnels de la gestion de projet, porteurs de projets européens
- ✓ Organisations souhaitant monter en compétences sur les politiques de l'Union Européenne

Lieux de la formation

- ✓ Formation ouverte à distance
- ✓ Formation dans les locaux d'Enviropea
- ✓ Formation dans des locaux loués par Enviropea

148 rue du Faubourg Saint Denis
75010, Paris
Mail : contact@enviropea.com
Tel : 01 71 18 31 99
N° de SIRET : 444 938 609 00021

Formation sur les programmes de financement disponibles pour les projets européens liés à l'environnement

Points abordés lors de la formation

L'Union Européenne déploie un certain nombre de programmes de financements à destination des porteurs de projets européens. Il est donc parfois complexe de bien appréhender les différentes possibilités offertes par la Commission.

Enviropea propose donc de former les stagiaires à la fois sur la compréhension de la logique et du contexte européen, mais aussi et surtout de présenter les principaux programmes de financement, leurs thématiques, leurs spécificités, non pas de manière exhaustive mais afin de permettre aux stagiaires de se faire une cartographie facilement mobilisables des programmes européens de financement.

Cette formation présente donc :

- Le contexte et la logique de l'Union européenne pour la mise en place et le financement de ces programmes
- La différence entre programmes structurels et programmes sectoriels
- Les différents programmes eux même LIFE, Horizon Europe, FEDER/FEADER/FSE, UIA, MIE, Erasmus +, Interreg, etc.
- Pour chacun de ces programmes, des exemples concrets de projets financés seront présentés

Durée : 14 heures

Objectifs pédagogiques de la formation

- ✓ Comprendre le fonctionnement des programmes de financement
- ✓ Identifier les meilleurs programmes de financement pour un projet
- ✓ Comprendre la complémentarité et différence entre les fonds

Prérequis pour effectuer la formation

- ✓ Savoir utiliser un logiciel de visiophonie (Teams, Zoom, etc.) en cas de FOAD

Profils concernés (non-exhaustif)

- ✓ Tout type d'acteur : public, privé, privé à but non lucratif
- ✓ Professionnels de la gestion de projet, porteurs de projets européens



- ✓ Organisations souhaitant monter en compétences sur les politiques de l'Union Européenne

Lieux de la formation

- ✓ Formation ouverte à distance
- ✓ Formation dans les locaux d'Enviropea
- ✓ Formation dans des locaux loués par Enviropea

148 rue du Faubourg Saint Denis
75010, Paris
Mail : contact@enviropea.com
Tel : 01 71 18 31 99
N° de SIRET : 444 938 609 00021

Formation sur un programme de financement spécifique disponible pour les projets européens liés à l'environnement

Points abordés lors de la formation

Les porteurs de projets ayant identifié un programme de financement européen comme pertinent pour leur projet ou leur structure ont souvent des difficultés à appréhender les attentes spécifiques de la Commission, et à confirmer de manière certaine que le programme correspond bien à leurs besoins. Ainsi, Enviropea forme de manière spécifique les stagiaires sur un ou plusieurs programmes au choix :

- L'instrument LIFE
- Le programme cadre Horizon Europe (ex-Horizon 2020)
- Les Fonds structurels (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP)
- Les programmes de coopération territoriale européenne (INTERREG)
- Autres programmes : MIE, UIA, ERASMUS +, BEST, etc.

Ces formations permettent de présenter aux porteurs :

- Le contexte et la logique spécifique de la Commission pour ce programme
- Les critères d'éligibilité (type de porteur, partenariat, actions obligatoires, etc.)
- Les règles financières
- Les informations à fournir pour la rédaction du projet
- Des exemples de projets financés

Durée

- **Choix 1** : 7 heures – présentation du programme, des règles d'éligibilité, des bonnes pratiques de montage de projet, présentation d'exemples concrets
- **Choix 2** : 14 heures – à prendre en cas d'idée de projet précis - ajout d'une demi-journée de présentation précise des formulaires fondamentaux et de travail commun du contenu et d'une demi-journée d'exercices pratiques (création du cadre logique et du plan d'action).

Objectifs pédagogiques de la formation

- ✓ Comprendre le fonctionnement des programmes de financement
- ✓ Acquérir des connaissances pratiques sur le programme spécifique ; comprendre les opportunités de financement ; connaître les règles d'éligibilité des projets ; savoir monter un dossier de demande de financement



Prérequis pour effectuer la formation

- ✓ Savoir utiliser un logiciel de visiophonie (Teams, Zoom, etc.) en cas de FOAD
- ✓ Pour l'option 2 : avoir une idée de projet spécifique à proposer au financement européen

Profils concernés (non-exhaustif)

- ✓ Tout type d'acteur : public, privé, privé à but non lucratif
- ✓ Professionnels de la gestion de projet, porteurs de projets européens
- ✓ Organisations souhaitant monter en compétences sur les politiques de l'Union Européenne

Lieux de la formation

- ✓ Formation ouverte à distance
- ✓ Formation dans les locaux d'Enviropea
- ✓ Formation dans des locaux loués par Enviropea

148 rue du Faubourg Saint Denis
75010, Paris
Mail : contact@enviropea.com
Tel : 01 71 18 31 99
N° de SIRET : 444 938 609 00021

Formation sur les logiques de projet : les bases fondamentales du montage de projet européen

Points abordés lors de la formation

Monter un projet européen solide suppose de maîtriser les exigences méthodologiques qu'impose cet exercice. En effet, certaines étapes spécifiques de structuration du projet sont à connaître et à respecter pour s'assurer de soumettre une proposition cohérente.

Ainsi, cette formation traite ces différents points d'attention :

- Problématique-Contexte-Objectifs et Enjeux- Etat de l'art-Innovation : la logique de projet
- Les actions et workpackages
- Niveau de développement de l'innovation : les TRL
- La cohérence technique et financière
- *Deliverables* et *milestones*
- Les indicateurs de progrès et d'impact, suivi et monitoring
- Etablir les montants des dépenses prévisionnelles et le budget
- Plan de financement et co-financements
- Les lettres de soutien et le lobbying
- Les outils d'évaluation environnementale et socio-économiques

Si les participants ont déjà identifiés un programme qu'ils souhaiteraient mobiliser, la formation pourra être adaptée afin de présenter les attentes spécifiques de ce programme.

Cette formation sera constituée, pour chacun des aspects présentés, des sections suivantes :

- Définition des notions
- Présentation des attentes de la Commission
- Exemples concrets
- Mini-atelier de mise en pratique pour la réalisation d'un cadre logique et d'un plan d'action

Cette formation peut être complétée par le formation « Formation sur les logiques propres aux programmes et instruments financiers européens » pour une approche plus complète.

Durée : 3,5 heures

Objectifs pédagogiques de la formation

- ✓ Acquérir les bases fondamentales du montage de projet européen
- ✓ Comprendre les grandes notions des projets européens (*milestones*, cofinancement, cadre logique, etc.) et bien les appliquer



- ✓ Acquérir des connaissances pratiques sur un instrument de financement spécifique (si pertinent)

Prérequis pour effectuer la formation

- ✓ Savoir utiliser un logiciel de visiophonie (Teams, Zoom, etc.) en cas de FOAD

Profils concernés (non-exhaustif)

- ✓ Tout type d'acteur : public, privé, privé à but non lucratif
- ✓ Professionnels de la gestion de projet, porteurs de projets européens
- ✓ Organisations souhaitant monter en compétences sur les politiques de l'Union Européenne

Lieux de la formation

- ✓ Formation ouverte à distance
- ✓ Formation dans les locaux d'Enviropea
- ✓ Formation dans des locaux loués par Enviropea

148 rue du Faubourg Saint Denis
75010, Paris
Mail : contact@enviropea.com
Tel : 01 71 18 31 99
N° de SIRET : 444 938 609 00021

Formation sur les grandes notions à comprendre et à appliquer dans les projets européens

Les programmes et instruments financiers européens utilisent un vocabulaire spécifique ayant une signification bien précise. Ainsi, comprendre les concepts développés par l'UE est une valeur ajoutée certaine pour les porteurs de projet, puisque tous les programmes de financement sans exception demande une présentation de l'adéquation du projet avec ces notions (soit en la rendant obligatoire soit en attribuant des points supplémentaires lors de l'évaluation).

Cette formation identifie et définit ces grandes notions :

- La plus-value européenne
- La reproductibilité et la transférabilité
- La transnationalité
- La communication et la dissémination
- L'impact socio-économique
- La pérennité des projets
- Le « *green procurement* » (achats verts) et les écolabels
- La synergie/les projets « *mutli-purpose* »

Pour chaque aspect présentés lors de cette formation les éléments suivants sont présentés :

- Définition
- Attentes de la Commission – comment bien présenter ces aspects dans les projets
- Erreurs à éviter
- Exemples concrets

Cette formation peut être prévue en complément de la formation sur « Les bases fondamentales du montage de projet européen » pour une approche complète

Durée : 3,5 heures

Objectifs pédagogiques de la formation

- ✓ Comprendre et maîtriser la logique des projets européens
- ✓ Maîtriser l'argumentaire et les éléments d'éligibilité qui doivent figurer dans une proposition de projet

Prérequis pour effectuer la formation

- ✓ Savoir utiliser un logiciel de visiophonie (Teams, Zoom, etc.) en cas de FOAD
- ✓ Notions élémentaires des enjeux environnementaux et climatiques



- ✓ Notions élémentaires en gestion de projet

Profils concernés (non-exhaustif)

- ✓ Tout type d'acteur : public, privé, privé à but non lucratif
- ✓ Professionnels de la gestion de projet, porteurs de projets européens
- ✓ Organisations souhaitant monter en compétences sur les politiques de l'Union Européenne

Lieux de la formation

- ✓ Formation ouverte à distance
- ✓ Formation dans les locaux d'Enviropea
- ✓ Formation dans des locaux loués par Enviropea



148 rue du Faubourg Saint Denis
75010, Paris
Mail : contact@enviropea.com
Tel : 01 71 18 31 99
N° de SIRET : 444 938 609 00021

Formation sur une thématique spécifique dans le domaine de l'environnement, de l'énergie ou du développement durable finançable par sur les instruments et programmes européens

Points abordés lors de la formation

Les programmes de financement européen sont multiples, et chacun d'entre eux présente des possibilités de financement pour des thématiques très larges. Il peut donc être difficile de s'y retrouver dans le foisonnement des offres européennes.

Pour cela, Enviropea propose des formations thématiques, permettant de présenter en une formation toutes les possibilités de financement européen existant pour un sujet précis. Ainsi, la formation d'Enviropea peut porter sur 10 domaines environnementaux spécifiques :

- Bâtiments
- Energies renouvelables
- Mobilité
- Décarbonation des entreprises
- Sols et friches
- Adaptation au changement climatique
- Qualité de l'air
- Agriculture/Agroforesterie
- Eau
- Biodiversité/Habitats

La thématique sera affinée directement avec le commanditaire de la formation pour assurer une réelle concordance entre le thème de la formation et le(s) projet(s) porté(s), notamment vis-à-vis du statut du potentiel porteur (collectivité territoriale, entreprise, association, etc.)

Différents programmes seront donc présentés dès que pertinent, à savoir :

- L'instrument LIFE
- Le programme cadre Horizon Europe (ex-Horizon 2020) ; 2^e ou 3^e pilier (Problématiques mondiales, EIC, instruments pour l'innovation, etc.)
- Les Fonds structurels (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP)
- Les programmes de coopération territoriale européenne (INTERREG)
- Les programmes en direction des pays tiers ; MED, Voisinage, Coopération, Biens publics mondiaux, etc.
- Autres programmes : MIE, UIA, Europe créative, ERASMUS +, BEST, etc.

La formation portera sur la présentation des thématiques/topics/axes de financement correspondant au sujet, et sur les grandes règles des programmes concernés, à savoir :

- Porteur attendu et consortium
- Budget et taux de cofinancement
- Durée du projet
- Investissement nécessaire pour le montage de projet
- Grandes échéances à venir
- Principales règles d'éligibilité administrative et financière
- Etc

Durée : 7 heures

Objectifs pédagogiques de la formation

- ✓ Identifier les meilleurs programmes de financement pour un projet précis
- ✓ Comprendre la complémentarité entre les fonds pour la thématique visée
- ✓ Acquérir des connaissances pratiques sur le(s) programme(s) spécifique(s) identifiés

Prérequis pour effectuer la formation

- ✓ Savoir utiliser un logiciel de visiophonie (Teams, Zoom, etc.) en cas de FOAD
- ✓ Notions élémentaires des enjeux environnementaux et climatiques du thème abordé

Profils concernés (non-exhaustif)

- ✓ Tout type d'acteur
- ✓ Professionnels de la gestion de projet, porteurs de projets européens
- ✓ Organisations souhaitant monter en compétences sur les politiques de l'Union Européenne

Lieux de la formation

- ✓ Formation ouverte à distance
- ✓ Formation dans les locaux d'Enviropea
- ✓ Formation dans des locaux loués par Enviropea



148 rue du Faubourg Saint Denis
75010, Paris
Mail : contact@enviropea.com
Tel : 01 71 18 31 99
N° de SIRET : 444 938 609 00021

Formation au lancement de projet européen

Points abordés lors de la formation

L'obtention d'un financement européen peut parfois poser des problèmes spécifiques aux porteurs de projet, qui s'étaient concentrés sur la rédaction d'un dossier qualitatif, sans forcément prendre le temps de bien intégrer les différentes règles administratives et financières liées à la mise en œuvre du projet. Cela peut mener à la perte d'une partie de la subvention et à des difficultés de mise en œuvre.

Enviropea propose donc une formation aux différentes règles administratives et financières à respecter avant le lancement de projet.

Durée : 7 heures

Objectifs pédagogiques de la formation

- ✓ Bien comprendre les règles administratives et financières qui s'appliquent à son projet
- ✓ Bien maîtriser les différentes obligations à respecter, en tant que porteur de projet ou de bénéficiaires
- ✓ Comprendre les possibilités d'adaptation/de modification du projet un fois financé, et les différents canaux pour demander ces modifications

Prérequis pour effectuer la formation

- ✓ Savoir utiliser un logiciel de visiophonie (Teams, Zoom, etc.) en cas de FOAD

Profils concernés (non-exhaustif)

- ✓ Porteur de projet ayant été financé ou en attente de financement

Lieux de la formation

- ✓ Formation ouverte à distance
- ✓ Formation dans les locaux d'Enviropea
- ✓ Formation dans des locaux loués par Enviropea